

NOM..... Prénom.....

Adresse.....

**Monsieur Emmanuel MACRON  
Président de la République Française  
Palais de l'Elysée  
55, rue du Faubourg Saint-Honoré  
75 008 PARIS**

## **Colonisation et guerre d'Algérie : Faire vraiment œuvre de Vérité !**

Monsieur le Président de la République,

Les anciens Harkis (terme générique regroupant tous les autochtones d'Algérie qui ont pris les armes au côté de la France lors du conflit franco-algérien) et leurs familles tiennent à vous faire part de leur indignation après les propos tenus récemment par M. Abdelmajid CHIKHI, Directeur général du centre national des archives algériennes.

Ce dernier a, en effet, affirmé, lors d'un entretien à la revue de l'armée nationale populaire algérienne, que « le dossier Harkis est hors des discussions » avec la France dans le cadre de la réconciliation entre le peuple français et le peuple algérien que, vous avez initiée.

Vous avez affiché à plusieurs reprises, Monsieur le Président, votre volonté de poursuivre le travail de Vérité sur l'histoire commune entre la France et l'Algérie précisant que vous souhaitez « une reconnaissance entière, de part et d'autre, d'une histoire faite d'humiliations et de violences mais aussi de moments plus heureux". Vous avez ajouté qu'il faut "avoir une relation décomplexée sur les questions mémorielles pour mieux se tourner vers l'avenir."

Benjamin Stora, historien renommé à qui vous avez confié la première partie de ce long travail de Mémoire sur la colonisation et la guerre d'Algérie, a précisé, de son côté, qu'il faut mener ce travail de façon rigoureuse en se fondant sur des archives et des témoignages, sur le recoupement et la confrontation d'informations pour mieux comprendre tous les tenants et les aboutissants de cette histoire terrible que fut la colonisation et la guerre d'Algérie.

Le groupe social Harki, qui fait partie intégrante de cette histoire complexe de la colonisation et de la guerre d'indépendance qui en est l'aboutissement, souscrit pleinement à vos déclarations, Monsieur le Président, ainsi qu'à la méthode présentée par M. Benjamin STORA.

Cependant, nous avons fait part de nos craintes, au moment où nous avons pris connaissance de votre projet, tant l'amnésie collective et l'instrumentalisation des Mémoires nous concernant particulièrement sont toujours présentes, près de soixante ans après la fin de cette terrible guerre.

Nous avons émis des doutes sur la capacité des différents acteurs à faire œuvre complète de Vérité car l'histoire si singulière des Harkis est sujette à controverses, ici en France et plus encore en Algérie car nous savons que la question Harki remet en cause l'histoire officielle de la "révolution algérienne" et de ses mythes fondateurs que le pouvoir algérien n'a cessé d'utiliser pour justifier sa légitimité.

Nous devons constater, malheureusement, que nos craintes se confirment, aujourd'hui, lorsque nous lisons les déclarations de M. Abdelmajid CHIKHI, qui clame de façon choquante voire malhonnête au plan intellectuel : *"Je souligne à ce titre que certains dossiers sont hors de discussion, tel que le sujet des harkis, d'autant que leur départ en France a été un libre choix".*

Pouvons-nous admettre pareille déclaration qui n'est pas de nature à favoriser une réconciliation avec tout ce que cela suppose sur le plan de la Vérité historique ?

Pouvons-nous, surtout, accepter le diktat du pouvoir algérien qui a une curieuse façon de concevoir la réconciliation en adoptant une posture très autoritaire (ce qui a été souvent le cas, malheureusement) et en voulant imposer sa méthode ?

Pouvons-nous accepter, enfin, le ton empreint de mépris de M. CHIKHI qui, visiblement, n'est pas l'homme de la situation car la réconciliation qui sous-entend le pardon dans le conflit des Mémoires, suppose que chaque partie fasse preuve d'écoute, d'une réelle volonté de dialogue et de concessions réciproques ?

Nous voudrions citer, ici, M. Olivier ABEL, philosophe d'une grande sagesse et disciple de Paul RICOEUR, qui dans un de ses magnifiques écrits « Le Pardon, l'Oubli et l'Histoire » nous donne des pistes pour parvenir à surmonter ce conflit des Mémoires : « *Le pardon (ici) autorise une sorte de débrayage des mémoires interchangeables, non pour changer de mémoire comme on changerait de chemise, mais pour reconnaître l'étroitesse de son angle de vue, accepter que d'autres mémoires aussi étroites soient possibles, et pour ré-embrayer sur une mémoire commune plus vaste. On ne peut mettre fin à un différend entre des contemporains en le ramenant à un accord. Il faut installer ensemble les deux versions de telle sorte que chacune accepte la possibilité de l'autre, dans un travail de concessions réciproques, de narration à plusieurs voix* ».

Force est de constater que les déclarations de M. CHIKHI ne favorisent pas le dialogue apaisé dont nous avons tous besoin et qu'il n'est pas dans l'état d'esprit nécessaire en pareille circonstance qui exige une grande ouverture d'esprit, en acceptant de prendre en considération d'autres éléments historiques incontestables qui ne peuvent être éternellement passés sous silence ou niés.

Renvoyer la question Harki vers la France en affirmant qu'il s'agit d'un problème franco-français est un procédé grossier qui consiste à se débarrasser d'un sujet embarrassant et qui contredit la volonté commune affichée par l'Algérie et la France d'aller jusqu'au bout de ce qui doit être dit et fait pour la Vérité historique et la Réconciliation.

C'est ce même M. CHIKHI qui a déclaré, lors de cet entretien à la Presse que « *Nous souhaitons que la partie française sache que nous n'avons nullement l'intention d'obscurcir la vérité à notre peuple, de même que nous l'invitons à faire pareillement envers ses citoyens afin qu'ils soient informés des faits qui ont eu lieu lors de la période coloniale* ». Il ajoute : « *il revient aux Français de se réconcilier avec leur Histoire, pour nous, il n'est pas possible d'oublier ce qui s'est passé pendant l'époque coloniale ou de se tenir indifférents vis-à-vis des génocides commis à l'encontre des Algériens, et nul ne peut nous le demander* ».

Il s'agit donc pour l'Algérie de demander à la France de faire acte de repentance, sans aucune contrepartie de leur part.

Nous sommes là face à une véritable démagogie de la part du principal négociateur dans le cadre de la réconciliation voulue par les deux parties car il semble oublier les massacres de Harkis et de Pieds Noirs qui ont commencé au moment des négociations des Accords d'Evian et qui se sont poursuivis pendant de longs mois.

Devons-nous en conclure que le dialogue sera impossible avec les tenants du pouvoir algérien qui sont là depuis si longtemps et qui continuent de considérer les Harkis comme un élément perturbateur dans le roman national algérien ?

Nous noterons que M. CHIKHI, si soucieux de dire toute la vérité à son peuple et de se faire son porte-parole, semble oublier la défiance toujours plus grande que le peuple algérien a envers ses dirigeants.

Le "Hirak", mouvement populaire et contestataire qui ne faiblit pas en Algérie est la preuve que ce peuple ne veut plus de tous les mensonges d'Etat.

Et nous ne pouvons pas nous empêcher de rappeler, avec un certain amusement, que le terme « Hirkak », utilisé par des millions d'Algériens et repris par les médias occidentaux a la même signification que le mot "Harki" qui lui, est toujours connoté négativement !  
« Hirkak », « Harki », deux mots qui ont la même signification et qui désignent une même volonté de s'opposer à un régime totalitaire, de plus en plus contesté !

Madame Dominique SCHNAPPER, fille de Raymond ARON, nous mettait déjà en garde en 1999, contre cette "réconciliation des mémoires" dont on nous parle tant mais qui risque de se faire sur le dos des Harkis : "*Nous sommes tous heureux que les gouvernements algérien et français rapprochent aujourd'hui politiquement ces deux peuples qui ont été et sont toujours restés si proches. Veillons à ce que cette politique de réconciliation ne renouvelle pas le pacte honteux des deux mémoires nationales, qui se sont construites en 1962 en déniaient l'existence et le destin de ceux qui s'étaient engagés aux côtés de l'armée française. Veillons à ce que cette réconciliation ne se réalise pas aux dépens de la vérité et des droits d'une partie des citoyens français.*

**La réconciliation entre l'Algérie et la France ne sera jamais complète si elle s'établit sur un déni de justice. C'est l'histoire qui a constitué les harkis et leurs familles en tant que collectivité historique, c'est en tant que collectivité historique qu'ils réclament la vérité.**

*Depuis 1962, les harkis ont été aidés et assistés, même si cela a souvent été de manière insuffisante. Mais ce n'est pas l'assistance qu'ils demandent aujourd'hui, c'est la reconnaissance, dans tous les sens du terme. Comme tous les citoyens d'une société démocratique, autant que tous les autres, ils ont droit à la vérité et à la justice."*

Tous les Harkis et leurs familles tiennent à remercier chaleureusement Madame Dominique SCHNAPPER pour cet engagement en faveur de notre groupe social, des citoyens français, toujours méprisés et privés de la Vérité et la Justice auxquels ils ont droit.

Nous espérons, Monsieur le Président de la République, que vous ne pliez pas face aux exigences de quelques dirigeants de l'Algérie qui ne sont sûrement pas suivis dans leur vision des choses par l'ensemble du peuple algérien.

La restitution des archives est aussi une demande très forte du pouvoir algérien.

Nous profitons de l'occasion, Monsieur le Président, pour vous rappeler que les Harkis et leurs descendants sont toujours soumis à une réglementation d'exception pour la consultation des dossiers administratifs et familiaux les concernant.

Cela est incompréhensible dans la mesure où ces documents ne sont pas classifiés puisqu'il s'agit de simples documents administratifs.

Nous avons appris qu'un groupe de travail a été constitué avec les associations représentatives de nos compatriotes « rapatriés d'origine européenne » sous l'égide M. Eric LUCAS, Directeur de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives auprès du Ministère des Armées. Une méthode de travail a été définie qui permettra à ces rapatriés et à leurs descendants de consulter plus facilement tous les documents archivés les concernant.

Pourquoi pareille mesure n'a pas été décidée pour les Harkis et leurs familles ? Cela constitue une discrimination et une rupture du principe d'égalité dans le traitement entre les citoyens ?

Nous vous demandons, Monsieur le Président de la République, de faire en sorte que le groupe mémoriel Harki ait toute sa place dans les discussions qui vont s'ouvrir dans les semaines ou mois à venir et de mettre un terme à l'inégalité de traitement qui nous frappe quant à la consultation de nos archives.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre plus haute considération.